

# L'APPRENTISSAGE et après ?



## En résumé...

### Sommaire

>> Le nombre d'apprentis en Lorraine évolue peu depuis quelques années	>> 2
>> 5 000 places d'apprentissage supplémentaires d'ici 2009 ?	>> 3
>> Enquête IPA 2004, un taux de réponse de 70,7%	>> 3
>> Des poursuites d'études plus nombreuses	>> 4
>> Un contexte économique encore moins favorable que les années précédentes	>> 5
>> Photographie à 7 mois de l'insertion des apprentis : une situation toujours difficile en Lorraine comme ailleurs	>> 6
>> Peu de différences entre les formations de la production et celles des services en 2004	>> 7
>> Le CDI reste le contrat de travail prédominant pour les jeunes qui sont en emploi non aidé surtout dans les petites entreprises	>> 8
>> Une insertion à court terme plus chaotique pour les filles	>> 9
>> L'apprentissage : un atout pour un accès rapide et durable à l'emploi	>> 10
>> L'éventail des emplois occupés s'élargit tout en restant quantitativement concentré	>> 11
>> Un « taux de maintien » se situant à 49% en 2004	>> 13
>> L'incidence du niveau de diplôme et du genre sur le niveau des salaires	>> 14
>> L'opinion des apprentis : un satisfecit important et en progression	>> 14
>> Méthodologie, définitions	>> 15

L'enquête IPA Lorraine interroge chaque année tous les apprentis qui, au cours ou à la fin de leur cursus, ont quitté les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Elle fournit une photographie annuelle de leur devenir à court terme (7 mois). Depuis 2001, le partenariat entre le service statistique du rectorat (DEEP), l'Onisep Lorraine et l'OREFQ, permet d'effectuer l'enquête dans des conditions de collecte identique et de maintenir le taux de réponse à un niveau élevé pour l'édition 2004 (70,7%). Les résultats issus de l'extension lorraine de l'enquête Génération 2001 du Céreq permettent cette année de donner des résultats complémentaires sur le parcours et les trajectoires des sortants de formation initiale au cours des trois premières années de vie active.

L'enquête 2004 s'inscrit dans un contexte de poursuite de la dégradation sur le marché du travail qui touche l'ensemble de la population active lorraine. Le taux de chômage progresse en Lorraine à un rythme plus soutenu qu'au niveau national. Aussi, poursuivant la tendance des années précédentes, l'insertion professionnelle des sortants d'apprentissage s'avère plus difficile en 2004. Elle se traduit par une forte baisse de l'emploi non aidé et d'une hausse concomitante des situations de chômage. L'emploi non aidé concentre désormais 55,7% des situations des sortants d'apprentissage contre 79,1% en 2001. La part du chômage s'accroît de 10,8% en 2001 à 32,2% en 2004.

Les jeunes filles éprouvent dans l'ensemble plus de difficultés à l'entrée dans la vie active que leurs homologues masculins, difficultés qui se poursuivent au cours des trois premières années, notamment lorsqu'elles sortent sans diplôme. De plus elles affichent des salaires moyens et médians plus faibles que les garçons.

L'insertion à court terme préfigure-t-elle la situation des jeunes au cours des trois premières années de vie active ? L'enquête IPA montre que l'apprentissage représente un atout important pour un accès rapide et durable à l'emploi même pour les jeunes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme, et que les sortants qui ont réussi à trouver un emploi sont majoritairement employés sous contrat de travail à durée indéterminée (62% des jeunes en emploi en 2004 sont en CDI). Cependant, l'enquête Génération 2001 montre que l'avantage des sortants d'apprentissage par rapport aux sortants de la voie scolaire tend à diminuer au bout de trois ans.

L'apprentissage constitue une voie de formation satisfaisante pour une large majorité de sortants si l'on se réfère aux opinions exprimées par les jeunes sur la formation reçue en CFA ou en entreprise. Le degré de satisfaction se situe à un niveau élevé et en progression par rapport à l'année 2003, y compris pour les jeunes qui ne sont pas en situation d'emploi.

# IPA 2004

Réalisation :  
DEEP  
ONISEP  
OREFQ

## Le nombre d'apprentis en Lorraine évolue peu depuis quelques années

**A**u 1er janvier 2004, 14 445 jeunes sont inscrits dans les centres de formation pour apprentis (CFA) en Lorraine. Les apprentis suivant une formation sous tutelle du ministère de l'Agriculture constituent dans notre région 7% du total de l'apprentissage. De 2001 à 2004, le nombre d'apprentis enregistre une légère baisse. Au 1er janvier 2005, le nombre d'inscrits progresse légèrement pour atteindre 14 562 apprentis. Comme pour le niveau national, l'apprentissage de niveau V (CAP, BEP) continue à se comprimer au profit du Bac et des formations de niveau supérieur, lesquelles restent cependant en retrait par rapport à la France métropolitaine : 11,9% contre 16,0% en 2004 et 12,3% contre 17,1% en 2005<sup>1</sup>.

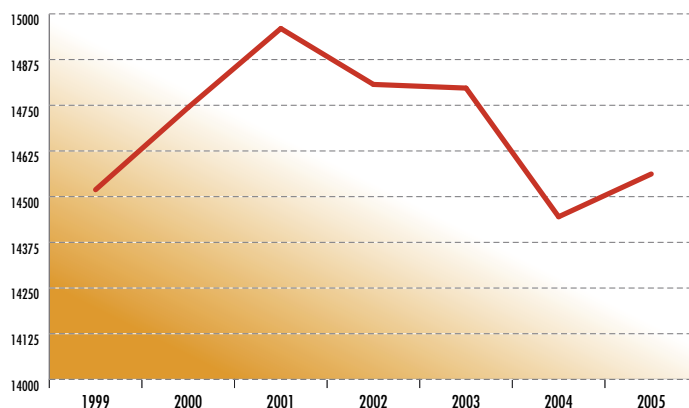
Le poids de l'apprentissage par rapport aux formations scolaires du second degré (niveaux V et IV) est très variable selon les académies et les niveaux de formation<sup>2</sup>. Il s'élève en Lorraine à 27,4% en 2004. L'apprentissage représente 26,8% de l'ensemble des formations pour le niveau V et 29% pour le niveau IV.

<sup>1</sup> Niveau des diplômes préparés par apprentissage hors mentions complémentaires.

<sup>2</sup> Ce poids s'élève pour l'ensemble de la France à près de 27,5 % de l'ensemble des formations du second degré, mais son poids varie pour le niveau V, de 15,3 % dans l'académie de Lille à 37,4 % dans l'académie de Strasbourg, et pour le niveau IV de 18,0 % dans l'académie de Créteil à 44,6 % dans l'académie de Paris. La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit des politiques régionales très diverses en matière de développement de l'apprentissage (source : DPD - Repères et références statistiques - édition 2005 - Chapitre 5 : Les apprentis)

### >>>> graphique n° 1 >>>>>

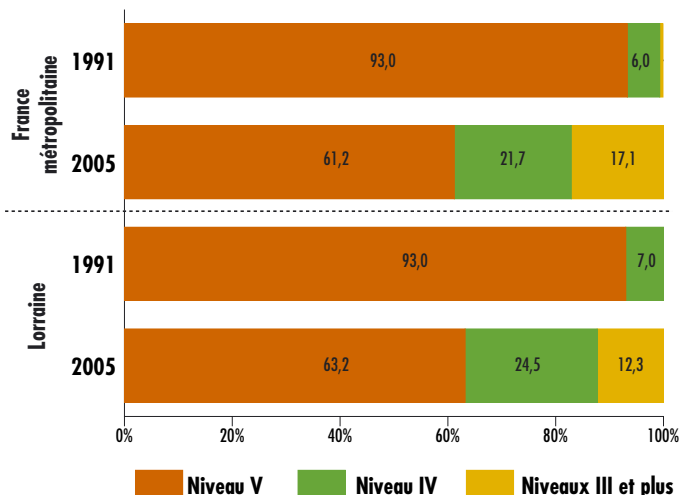
**Nombre d'apprentis dans les CFA en Lorraine entre 1999 et 2005 (situation au 1er janvier de l'année)**



Source : Ministère de l'Education Nationale et de l'Agriculture

### >>>> graphique n° 2 >>>>>

**Les apprentis selon le niveau du diplôme préparé en Lorraine et en France entre 1991 et 2005 (hors mentions complémentaires)**



Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DEP

### >>>> tableau n° 1 >>>>>

**Poids de l'apprentissage sur l'ensemble du second cycle professionnel en Lorraine de 2000 à 2004**

		2000/2001		2001/2002		2002/2003		2003/2004	
		Niveau V*	Niveau IV**	Niveau V*	Niveau IV**	Niveau V*	Niveau IV**	Niveau V*	Niveau IV**
Effectifs du second cycle professionnel des établissements sous tutelle	Education nationale	24 368	7 902	24 089	7 894	24 320	7 821	24 099	8 009
	Agriculture et Pêche	1 410	441	1 339	484	1 303	471	1 369	463
Effectifs d'apprentis (1)		10 271	3 030	9 795	3 209	9 556	3 339	9 328	3 452
Ensemble du second cycle professionnel yc apprentissage (2)		36 049	11 373	35 223	11 587	35 179	11 631	34 796	11 924
Poids de l'apprentissage (%) (1) / (2)		28,5	26,6	27,8	27,7	27,2	28,7	26,8	29,0

\* CAP / BEP / MC

\*\* Bac Pro / Brevet des Métiers d'Art (BMA)

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DEP

## 5 000 places d'apprentissage supplémentaires d'ici 2009 ?

Dans un protocole d'accord signé le 1er juillet 2005, l'Etat et le Conseil régional de Lorraine se sont assignés l'objectif à l'horizon 2009 de pourvoir 5 000 places d'apprentissage supplémentaires (1 000 places par an), le nombre d'apprentis s'élèverait alors à 20 000 en Lorraine (cf. encart).

## Enquête IPA 2004, un taux de réponse de 70,7%

L'enquête IPA Lorraine porte sur le devenir à court terme de tous les apprentis qui, au cours ou à la fin d'une année scolaire, ont quitté les CFA, y compris les CFA agricoles. Grâce au dispositif de relance téléphonique de tous les non répondants mis en place en Lorraine depuis 2001, le taux de réponse à l'enquête 2004 reste situé à un bon niveau et comparable à l'année précédente. Il est de 70,7%.

Au cours de l'année 2003, quelque 5 400 jeunes sont sortis d'un CFA diplôme préparé en poche ou de façon prématurée (avant l'année terminale de leur formation). Près de la moitié d'entre eux sont sortis d'une formation relevant des domaines suivants : Commerce, vente (16,6%), Bâtiment (12,9%), Agroalimentaire (12,9%), et Moteurs, mécanique automobile (6,4%). La part des filles dans l'ensemble des sortants plafonne en Lorraine à 31%. Les sorties prématurées de jeunes de niveau Vbis qui ne s'orientent pas vers une autre formation s'établit à 11,7% du total des sortants, soit 634 jeunes. Elles concernent dans 7 cas sur 10, des formations des domaines : Commerce, vente (28,7%), Bâtiment (18,1%), Agroalimentaire (13,1%) et Accueil, hôtellerie, tourisme (10,4%). Les sortants des formations de niveau II (à partir de Bac + 3) restent peu nombreux en Lorraine et concernent au total une dizaine de formations : Ingénieur en génie mécanique de production, licence professionnelle Animateur qualité, licence professionnelle Bois et ameublement, les formations supérieures commerciales (DISTECH) et celles dispensées dans le cadre de l'IUP<sup>3</sup> Sciences financières (Licence pro, Maîtrise, DESS).

3 IUP : Institut Universitaire Professionnalisé

### >>>> tableau n° 2 >>>>>

#### Bilan des quatre dernières enquêtes IPA en Lorraine

Résultats	IPA	IPA	IPA	IPA
	2001	2002	2003	2004
Interrogés	5 742	6 740	6 226	6 716
Répondants	4 105	4 586	4 008	4 203
Non répondants	737	1 540	1 500	1 687
Inconnus PTT	410	441	580	769
Inexploitables	490	173	138	58
<b>Taux de réponse</b>	<b>77,0</b>	<b>72,8</b>	<b>71,0</b>	<b>70,7</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2001 à 2004

### >>> Modernisation et développement de l'apprentissage en Lorraine

Protocole d'accord entre l'Etat et le conseil régional de Lorraine – 1er juillet 2005

Outre la signature et le suivi d'un contrat d'objectifs et de moyens sur la durée du plan de cohésion sociale, ce protocole d'accord reprend plusieurs axes visant à :

- Favoriser l'accès à l'apprentissage (soutien aux classes préparatoires à l'apprentissage, accès à de nouveaux publics, mixité dans les formations, accès des jeunes handicapés)
- Améliorer les conditions de vie des apprentis (rénovation des internats des CFA, réduction tarifaire permanente sur les lignes du réseau TER-Metrolor, participation au financement du transport des apprentis entre leur domicile et le CFA)
- Améliorer la qualité de formation des apprentis en centre et en entreprise (renforcement des actions de soutien scolaire, recours à des services externes de médiation sociale ou de suivi social individualisé, favoriser la création ou la reprise d'entreprise pour les apprentis, soutenir l'emploi d'apprentis dans les entreprises)

Pour la période 2005-2009, les crédits mobilisés s'élèveront au total à un minimum de 60 millions d'euros provenant à parité de l'Etat (Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage) et du Conseil Régional de Lorraine, soit pour chaque partie un effort minimum de 6 millions d'euros par an sur la période.

>>>> Le nombre de jeunes interrogés est établi à partir des remontées des Centres de Formation d'Apprentis chaque année. Cette méthode de collecte peut entraîner des variations d'une année à l'autre. Il n'existe pas à ce jour, comme cela se fait pour les élèves de formation initiale (dans le cadre de la base académique des élèves), de fichiers individuels sur le parcours des apprentis qui permettraient de déterminer en toute rigueur le nombre de sortants d'apprentissage et leur évolution.

## Des poursuites d'études plus nombreuses

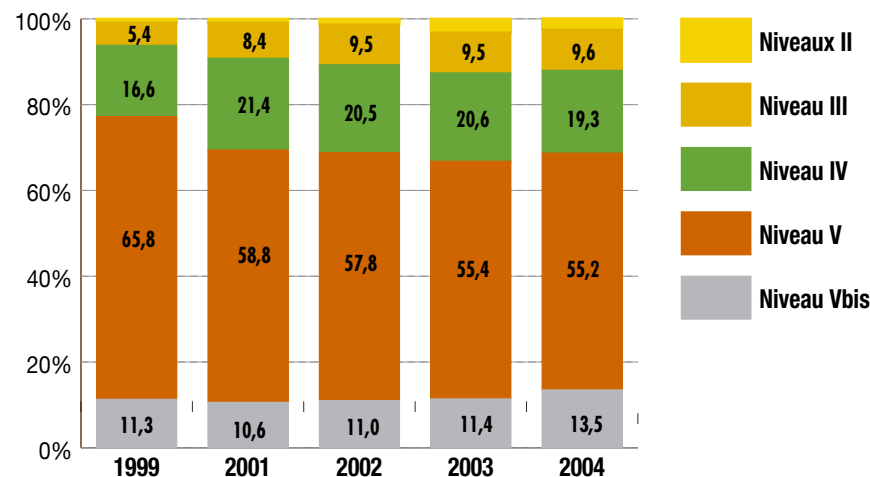
En 2004, 1 211 jeunes interrogés dans l'enquête (dont un quart de filles) ne sont pas considérés comme sortants car ils poursuivent leurs études. Un quart d'entre eux ne possède aucun diplôme ou détient un diplôme inférieur au CAP/BEP (niveau Vbis et VI) ; près d'un quart possède au moins un diplôme de niveau bac et 45% un diplôme de niveau V.

Si l'on analyse les raisons qui motivent la poursuite d'étude (y compris en signant un autre contrat d'apprentissage), il s'agit dans la plupart des cas d'un choix des jeunes souvent lié la recherche d'une qualification supplémentaire, soit en accédant à un diplôme supérieur, soit en poussant leur formation par un diplôme complémentaire de niveau équivalent. Ainsi près de 39% des jeunes qui préparent un diplôme de niveau V possèdent déjà un diplôme de ce niveau. Les proportions sont respectivement de 15% et 80% pour les titulaires d'un diplôme de niveau IV et III ou au-delà. Ces jeunes se situent dans une logique de construction d'une compétence avancée via un parcours de formation au sein d'une même filière ou d'une filière voisine (par exemple CAP puis BP Fleuriste, CAP puis BTM Pâtisserie, etc.).

Dans d'autres cas, marginaux dans l'ensemble, on observe une réorientation vers une spécialité d'un tout autre domaine de formation (par exemple du CAP d'employé de vente vers le CAP de Mécanique automobile ou encore du CAP de Cuisine vers le CAP de Maçon).

### >>>> graphique n° 3 >>>>>

Les enquêtés selon le niveau de la classe fréquentée en Lorraine en 1999 et de 2001 à 2004 (en %)



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 1999, 2001 à 2004

### >>>> tableau n° 3 >>>>>

Les jeunes en poursuite d'études en 2004

Niveau du diplôme préparé	Garçons	Filles	Total	Garçons %	Filles %	Total %
Niveau V	443	116	559	48,7	38,5	46,1
Niveau IV	263	88	351	28,8	29,4	29,0
Niveau III	103	51	154	11,3	17,0	12,7
Niveau II	45	23	68	4,9	7,7	5,6
Non précisé	57	22	80	6,3	7,4	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>911</b>	<b>300</b>	<b>1 211</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004

### >>>> tableau n° 4 >>>>>

Les jeunes en poursuite d'études par sexe et domaine du diplôme préparé en 2004

Domaine du diplôme préparé	Total	Poids (%)	Part des filles (%)
Commerce, vente	153	12,6	63,4
Agroalimentaire	148	12,3	17,5
Bâtiment	100	8,3	-
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	89	7,3	3,7
Forêts, aménagement paysager	72	6,0	2,5
Structures métalliques	59	4,9	-
Moteurs, mécanique automobile.	54	4,5	-
Bois, ameublement	47	3,9	5,4
Transport, finances, comptabilité	45	3,7	34,1
Productions végétales, animales et cultures	44	3,6	13,2
Accueil, hôtellerie, tourisme	40	3,3	47,2
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	38	3,1	-
Electricité, électronique	38	3,1	-
Santé	36	3,0	56,4
Coiffure, esthétique	32	2,6	100,0
Communication, information	29	2,4	48,3
Mines, carrières, génie civil	23	1,9	7,8
Technologies industrielles et de commande	22	1,8	18,0
Travail sanitaire et social, animation	20	1,6	90,0
Formations générales	17	1,4	43,9
Non précisé et autres domaines	105	8,7	31,1
<b>Ensemble</b>	<b>1 211</b>	<b>100,0</b>	<b>24,8</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004

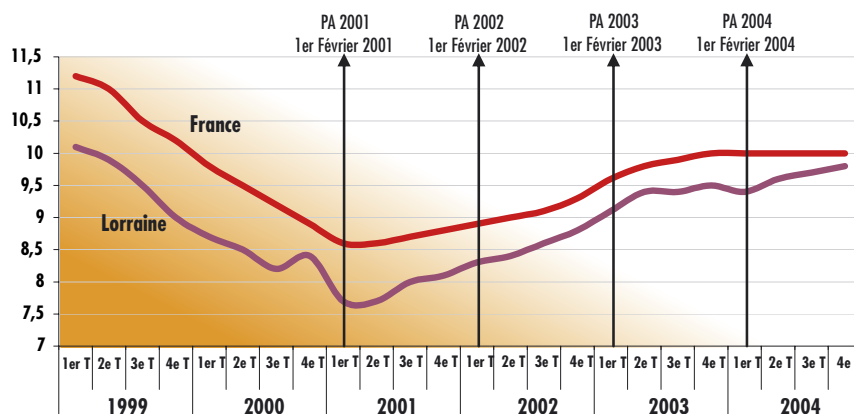
## Un contexte économique encore moins favorable que les années précédentes

L'enquête 2004 s'inscrit dans un contexte de poursuite de détérioration du marché du travail pour l'ensemble de la population active lorraine. Le taux de chômage en Lorraine a poursuivi sa progression en 2004 pour se rapprocher de la moyenne nationale et la rejoindre en 2005<sup>4</sup>. Cette tendance rompt avec la situation que connaissait la Lorraine depuis 1989 avec un taux de chômage annuel moyen systématiquement inférieur au niveau national.

<sup>4</sup> Selon les derniers chiffres de l'INSEE Lorraine

### >>>> graphique n° 4 >>>>>

**Evolution du taux de chômage trimestriel en Lorraine et en France de 1999 à 2004 (en %)**



Source : DRTEFP et INSEE - taux de chômage trimestriels en fin de période (données CVS)

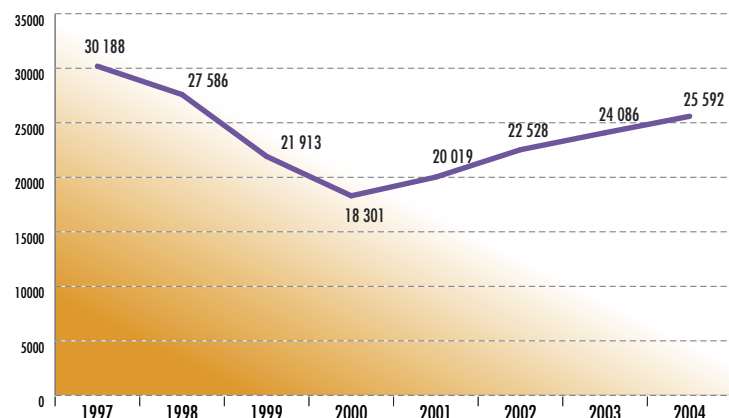
Le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1<sup>5</sup>) de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE en Lorraine n'a cessé d'augmenter depuis l'année 2001 à un rythme plus élevé que pour l'ensemble de la France : de 18 501 en 2001 à 25 592 en 2004. Si l'on se réfère aux données d'Eurostat<sup>6</sup>, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans progresse ainsi en Lorraine pour passer de 15,3% de la population active de cette tranche d'âges en 2001 à 22,7% en 2004. Le taux de chômage juvénile en Lorraine excéderait même légèrement le niveau national en 2004 alors qu'il se situait à un niveau plus favorable en 2001 (3,7 points de moins qu'en France).

<sup>5</sup> Personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, et immédiatement disponibles

<sup>6</sup> A partir de l'enquête Forces de travail, source retenue ici car la seule à produire un taux de chômage juvénile à l'échelle de la région.

### >>>> graphique n° 5 >>>>>

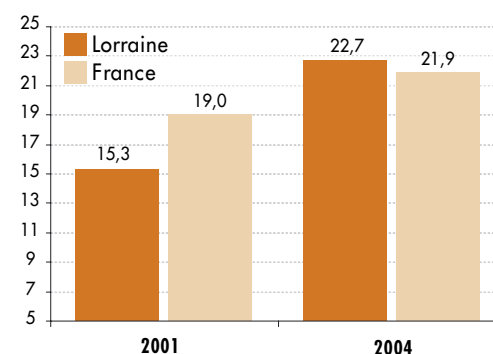
**Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1) de moins de 26 ans en Lorraine de 1997 à 2004**



Source : ASSEDIC, ANPE, Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale - Marché du travail : DEFM de catégorie 1 au 31 décembre de l'année

### >>>> graphique n° 6 >>>>>

**Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans en 2004 (en %)**



Source : Eurostat - Enquêtes Forces de Travail

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) calcule la proportion de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (actifs occupés, y compris militaires du contingent, apprentis et chômeurs). Au sens du BIT, un chômeur est supposé n'avoir exercé aucune activité rémunérée, si brève soit-elle, au cours de la période de référence. En revanche, le critère du BIT ne différencie pas les chômeurs suivant le type d'emploi qu'ils recherchent.

## Une situation toujours difficile en Lorraine comme ailleurs

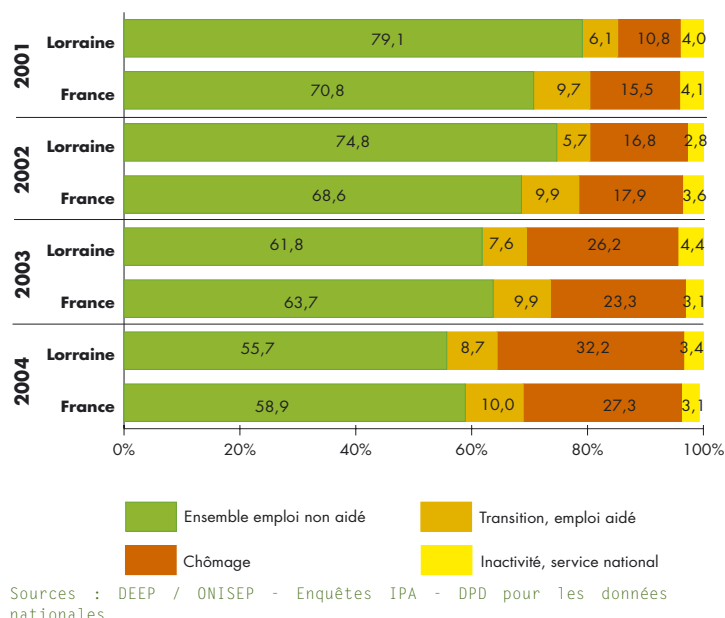
Poursuivant la tendance des années précédentes, en 2004, la situation des apprentis 7 mois après leur sortie d'apprentissage s'est encore dégradée se traduisant par une baisse plus forte dans notre région qu'au niveau national de la part des jeunes en emploi non aidé et d'une forte hausse concomitante des jeunes en situation de recherche d'emploi. Cette situation fait écho à la dégradation de la conjoncture plus nette en Lorraine. Ainsi la part des emplois non aidés est passée en Lorraine de 79,1% en 2001 à 55,7% en 2004 tandis que le chômage a triplé de 10,8% en 2001 à 32,2% en 2004 (+ 6 points en un an)<sup>7</sup>. La situation pour les sortants des lycées et lycées professionnels n'est guère plus réjouissante si l'on en juge par les premiers résultats de l'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) pour 2004-2005. A tous les niveaux, on observe une très forte diminution de la part des emplois non aidés tandis que les situations de chômage concernent en Lorraine plus d'un tiers des sortants<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> En 2004, la part du chômage pour l'ensemble des sortants d'apprentissage en France se situait à 27,2%, celle des emplois non aidés à 59,8%

<sup>8</sup> Synthèse réalisée par l'ONISEP Lorraine (à paraître).

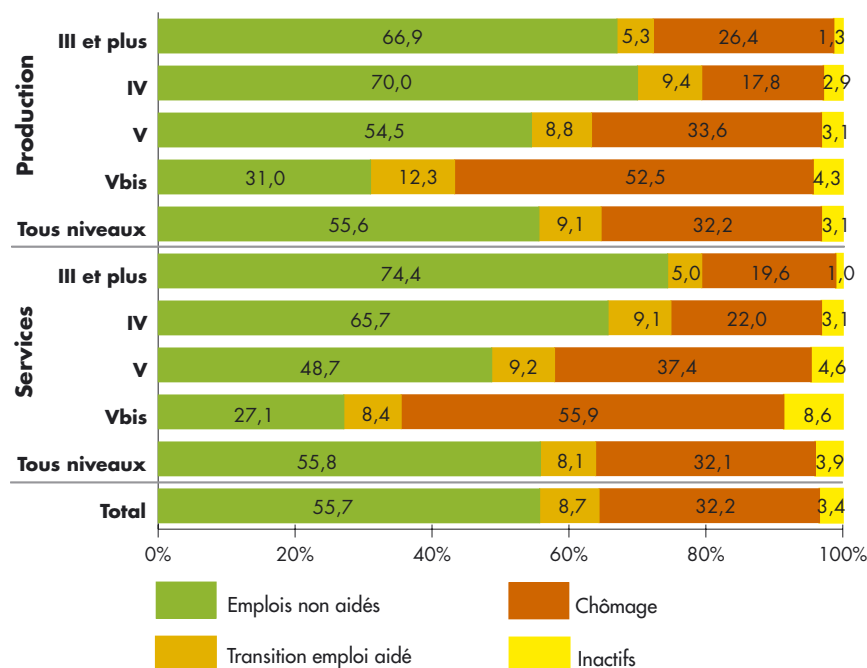
### >>>> graphique n° 7 >>>>>

**Situation au 1er février 2001 à 2004 des sortants de juin de l'année précédente en Lorraine et en France (en %)**



### >>>> graphique n° 8 >>>>>

**Situation des sortants selon le niveau de la classe fréquentée et le domaine de formation (en %)**



## Peu de différences entre les formations de la production et celles des services en 2004

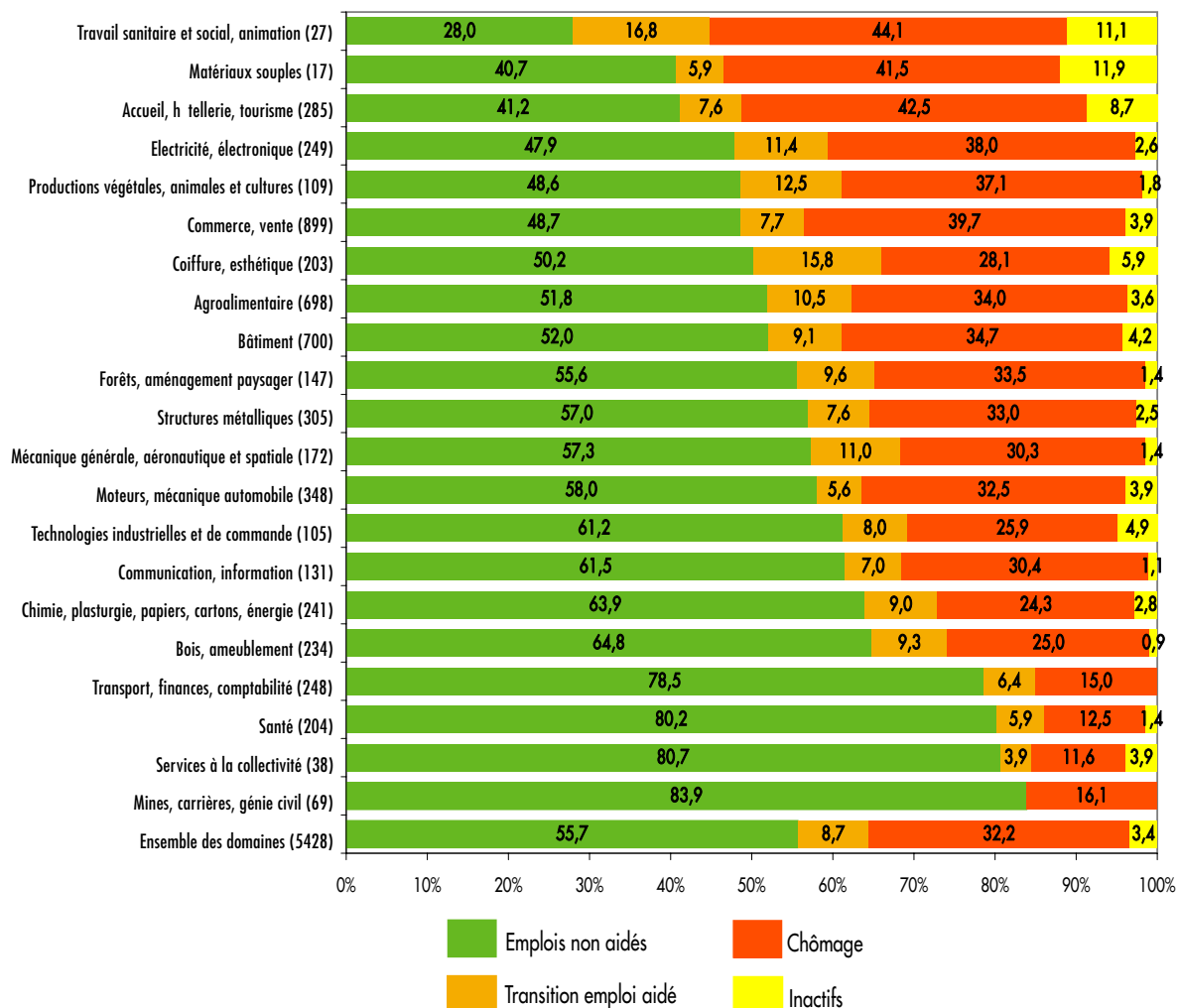
Si l'on distingue les indicateurs généraux selon le domaine des formations suivies, on peut noter que globalement à 7 mois, les situations des sortants des domaines de la production et des services se rejoignent parfaitement puisque l'on constate une même répartition entre emplois aidés et chômage. En revanche, et ce quel que soit le domaine de formation, il existe une gradation des indicateurs « d'insertion » : plus le niveau de formation augmente, plus la part des emplois non aidés est élevé et corrélativement la part du chômage décroît. Ainsi plus de la moitié des jeunes sortants de niveau Vbis sont au chômage à la date de l'enquête, proportion qui diminue pour ne concerner qu'un jeune sur 5 à Bac +3 et au-delà dans les formations des services et 1 jeune sur 4 dans les formations de la production. On peut d'ailleurs remarquer au passage que les jeunes sortants de formations de niveau IV relevant de la production s'insèrent globalement un peu mieux que ceux qui sortent des formations du supérieur dans ce domaine.

Au niveau plus détaillé des domaines de formation, on constate en Lorraine une tendance générale de forte baisse de la part des emplois non aidés dans les situations des sortants depuis 2001 excepté pour ceux ayant suivi une formation dans le domaine Mines/carrières/génie civil<sup>9</sup>. Dans ce contexte les formations de l'Accueil/hôtellerie, Tourisme, de l'Electricité/électronique, du Commerce/vente, de l'Agroalimentaire et du Bâtiment présentent au 1er février des valeurs bien inférieures à la moyenne (et une proportion de jeunes au chômage plus élevée). En revanche les domaines de la Santé, du Transport/finances/comptabilité, du Bois/ameublement et de la Chimie/plasturgie/papiers/cartons/énergie (pour ne citer que ceux là) s'en sortent en moyenne relativement mieux : la part des emplois non aidés y oscille de 64% à 81%.

<sup>9</sup> Ce domaine qui regroupe 69 sortants en 2004 comprend les formations : CAP de Conduite d'engins de Travaux Publics et de Construction en canalisations de travaux publics, BT de Topographe et de Collaborateur d'architecte et Bac Pro Etude de prix, organisation et gestion des travaux.

### >>>> graphique n° 9 >>>>>

**Situation des sortants par domaine de formation détaillé au 1er février 2004 (en%)  
(entre parenthèses le nombre de sortants)**



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004

## Le CDI reste le contrat de travail prédominant pour les jeunes qui sont en emploi non aidé surtout dans les petites entreprises

Depuis 2001, à l'issue de l'apprentissage, dans la première phase d'insertion, les jeunes qui occupent un emploi non aidé bénéficient dans 6 cas sur 10 d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Cette proportion reste relativement stable dans le temps et progresse même significativement entre 2003 et 2004 (de 59,8% à 62,6%). Le CDD et l'intérim représentent un tiers des situations (respectivement 21,1% et 13,2% au 1er février 2004). A l'heure où les conditions d'insertion des jeunes sont sous le feu de l'actualité, il est intéressant de noter l'importance du recrutement en CDI pour les sortants d'apprentissage, lesquels il est vrai, sont déjà dans beaucoup de cas bien connus de leurs employeurs. En effet, près de la moitié des jeunes en emploi non aidé au 1er février 2004 déclarent avoir déjà travaillé dans l'entreprise qui les a recrutés.

La part des CDI diminue avec la taille de l'entreprise : elle varie de 75% dans les entreprises de moins de 10 salariés (qui concentrent plus de 4 emplois sur 10) à 41% pour celles qui comptent au moins 50 salariés<sup>10</sup>. Toutes les formations ne sont pas logées à la même enseigne. La part des CDI est très variable selon la formation suivie et le secteur d'activité de l'entreprise. Cet indicateur est ainsi à titre d'exemple particulièrement élevé pour les sortants des CAP de Construction maçonnerie béton armé (80%) et de Conduite d'engins de travaux publics (77%) ainsi que des BP Banque (79%), Préparateur en pharmacie (78%), Agent technique de prévention et de sécurité (74%), Coiffure option coloriste permanentiste (74%).

<sup>10</sup> La part des CDI s'établit à 68% pour les entreprises de 10-49 salariés.

### >>>> tableau n° 5 >>>>>

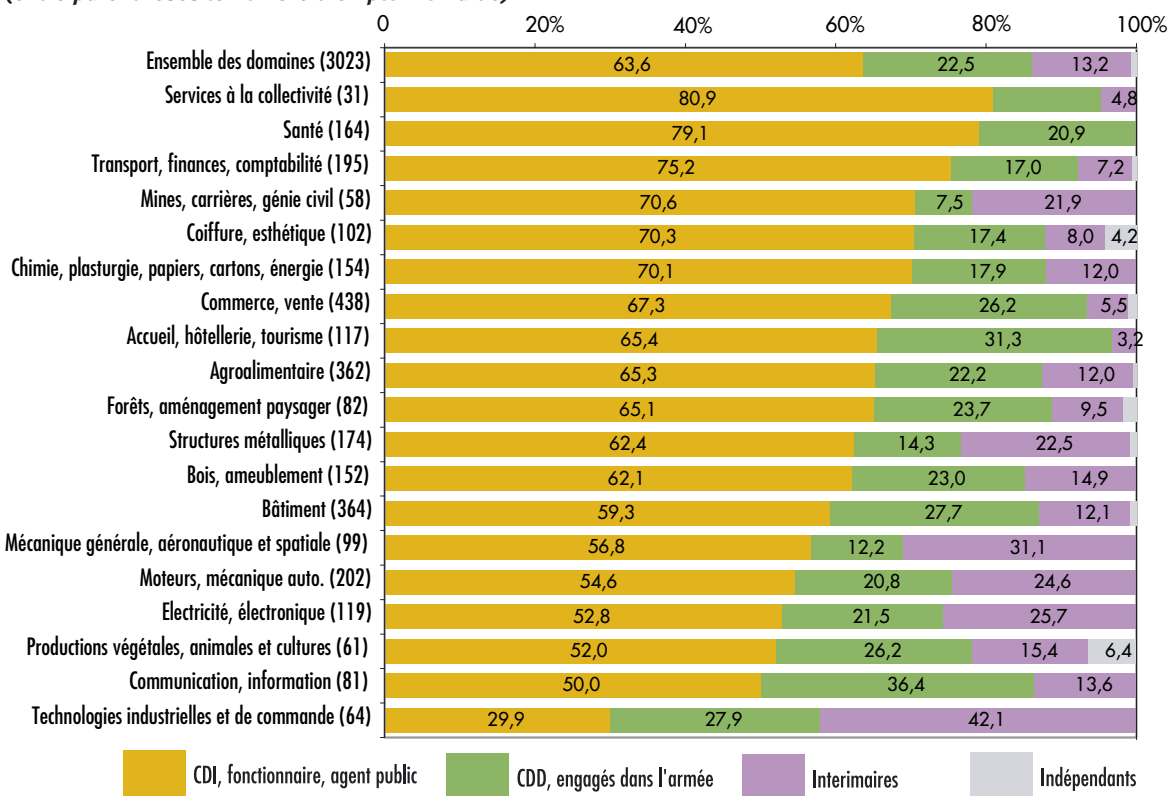
**Nature du contrat de travail des jeunes en emploi non aidé entre 2001 et 2004**

	Effectifs				%			
	2001	2002	2003	2004	2001	2002	2003	2004
CDI	2 303	2 337	1 863	1 891	60,1	60,2	59,8	62,6
CDD	802	802	716	637	20,9	20,6	23,0	21,1
Intérimaire	578	562	412	399	15,1	14,5	13,2	13,2
Engagé armée	55	79	24	42	1,4	2,0	0,8	1,4
Fonctionnaire	55	52	36	34	1,4	1,3	1,2	1,1
A son compte, Aide familial	37	51	20	20	1,0	1,3	0,6	0,7
Non précisé	0	0	42	0	0,0	0,0	1,3	0,0
<b>Total des emplois non aidés</b>	<b>3 830</b>	<b>3 883</b>	<b>3 113</b>	<b>3 023</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : DEEP / ONISEP  
Enquêtes IPA

### >>>> graphique n° 10 >>>>>

**Nature du contrat de travail des jeunes en emploi non aidé par domaine de formation en 2004 (en %)**  
(entre parenthèses le nombre d'emploi non aidé)



Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004



## Une insertion à court terme plus chaotique pour les filles

Sur 4 années successives d'observation, l'insertion des filles qui ont opté pour l'apprentissage s'avère en début de vie professionnelle (7 mois après la sortie) plus chaotique que pour leurs homologues masculins. Le différentiel entre filles et garçons, pour la part des emplois non aidés, tous niveaux confondus, est au 1er février 2004 de 6,5 points en faveur des garçons. Le chômage concerne (proportionnellement) davantage les filles (l'écart est de +4,2 points) en particulier les jeunes filles de niveau V ou celles qui n'ont aucun diplôme. Toutefois la part du chômage dans les situations décroît fortement avec le niveau de formation et l'écart avec les garçons s'atténue très fortement à partir du niveau bac (et pour les formations du supérieur) se traduisant par une certaine « égalisation des conditions d'insertion ».

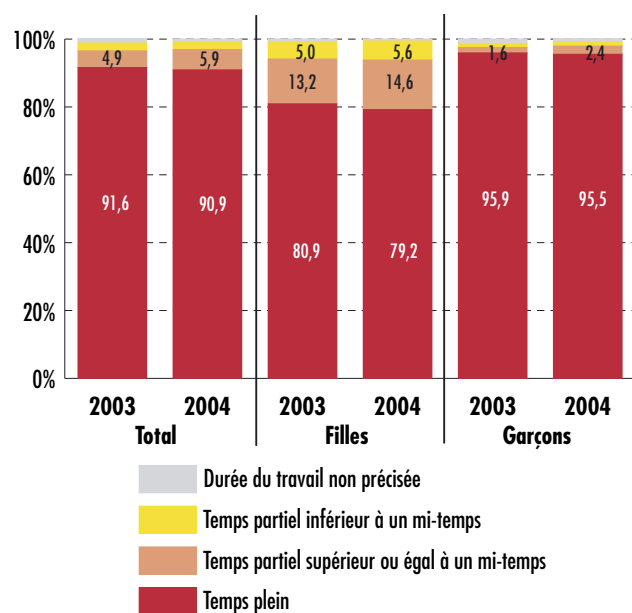
Les difficultés des filles ne s'arrêtent pas à l'entrée dans la vie active mais se poursuivent les années qui suivent. L'enquête Génération 2001 (résultats de l'extension pour la Lorraine)<sup>11</sup> confirme que pendant les trois premières années de vie active, les filles sorties du système éducatif en 2001<sup>12</sup> ont plus de difficultés à accéder rapidement aux emplois durables que les jeunes hommes. L'écart est maximal pour les non diplômés qui connaissent des parcours plus fréquemment marqués par un chômage long avant d'accéder à l'emploi. L'écart s'amenuise et tend à s'annuler chez les diplômés du supérieur résultant du niveau d'études.

<sup>11</sup> Etude portant sur l'insertion des sortants de formation initiale en Lorraine 2001 (tous niveaux de formation et de diplôme confondus) et pour lesquels on reconstitue, décrit et analyse le parcours de 2001 à 2004. Cf. « Génération 2001 en Lorraine, quand l'école est finie en Lorraine », OREFQ, Grée, avril 2006.

<sup>12</sup> Et qui ne concernent donc pas uniquement les sorties d'apprentissage.

## >>>> graphique n° 11 >>>>>>

**Durée du travail dans les emplois non aidés occupés par les jeunes au 1er février 2003 et 2004 (%)**



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA

## >>>> tableau n° 6 >>>>>>

**Part de l'emploi non aidé parmi les sortants d'apprentissage en Lorraine au 1er février de l'année**

Niveau de la classe fréquentée avant la sortie		Part de l'emploi non aidé dans les situations en				Evol. 03/04 en points
		2001	2002	2003	2004	
Vbis	Filles	41,8	36,9	14,8	26,6	11,8
	Garçons	57,9	47,5	34,6	31,0	-3,6
V	Filles	61,3	61,4	45,6	45,4	-0,2
	Garçons	84,5	77,4	61,9	55,6	-6,3
IV	Filles	86,7	85,9	74,6	66,0	-8,6
	Garçons	88,7	88,4	77,9	69,2	-8,7
III et plus	Filles	86,2	81,8	77,2	68,3	-8,9
	Garçons	89,7	82,2	79,1	75,2	-3,9
Ensemble des niveaux	Filles	69,5	69,5	56,3	51,2	-5,1
	Garçons	83,6	77,1	64,3	57,7	-6,6
	Ensemble	79,2	74,8	61,8	55,7	-6,1

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA

## >>>> tableau n° 7 >>>>>>

**Part du chômage parmi les sortants d'apprentissage en Lorraine au 1er février de l'année**

Niveau de la classe fréquentée avant la sortie		Part du chômage dans les situations en				Evol. 03/04 en points
		2001	2002	2003	2004	
Vbis	Filles	33,2	39,8	56,5	52,5	-4,0
	Garçons	20,5	30,1	46,5	56,2	9,7
V	Filles	26,0	26,5	38,7	32,5	-6,2
	Garçons	7,8	16,5	27,1	40,6	13,5
IV	Filles	6,3	8,2	13,9	19,5	5,6
	Garçons	2,4	7,0	13,0	19,7	6,7
III et plus	Filles	2,7	11,7	15,9	20,7	4,8
	Garçons	2,5	10,2	14,0	23,0	9,0
Ensemble des niveaux	Filles	18,4	20,1	29,6	32,2	2,6
	Garçons	7,3	15,4	24,7	30,9	6,2
	Ensemble	10,8	16,8	26,3	35,2	8,9

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA

H  
 U  
 M  
 A  
 I  
 N  
 S  
 T  
 R  
 U  
 C  
 T  
 I  
 O  
 N  
 N  
 O  
 U  
 S  
 E  
 S  
 T  
 I  
 M  
 E  
 S  
 2  
 0  
 0  
 6

## L'apprentissage : un atout pour un accès rapide et durable à l'emploi

L'enquête Génération 2001 lorraine (couvrant la période 2001 à 2004) montre que les écarts entre proportions de jeunes en emploi et au chômage chez les sortants d'apprentissage et les sortants de la voie scolaire se rapprochent avec le temps mais il subsiste toujours un avantage pour les ex apprentis trois ans après la sortie du système éducatif (en moyenne, 81% des sortants d'apprentissage sont en emploi contre 76% des sortants de la voie scolaire ; les proportions de chômeurs étant respectivement de 16% et 15%). Ce qui différencie ces populations réside avant tout dans le rythme d'accès et le temps passé en emploi plus que l'état des situations à un moment donné. L'analyse typologique et comparative des trajectoires-types<sup>13</sup> des sortants d'apprentissage et des sortants de la voie scolaire en Lorraine à partir de cette même enquête montre que les apprentis sont davantage concernés par un parcours qui se caractérise par un accès rapide et durable à l'emploi (pas nécessairement dans le même emploi). Cette trajectoire rassemble 76,9% des sortants d'apprentissage contre 67,4% seulement des sortants de la voie scolaire. L'apprentissage apparaît ainsi être un atout pour l'insertion des jeunes dans la vie active quel que soit le niveau de formation. On observe en effet une gradation selon le niveau de formation mais les sortants d'apprentissage sont presque systématiquement mieux lotis que ceux de la voie scolaire même lorsqu'ils ne possèdent pas le sésame du diplôme. A titre d'exemple, l'accès rapide et durable à l'emploi concerne pour les « non qualifiés »<sup>14</sup> 59,6% des sortants d'apprentissage contre 26,4% pour la voie scolaire, proportion qui atteint respectivement 70,0% et 59,1% pour les Bac non diplômés. La proportion de sortants qui basculent hors de l'emploi au cours de la deuxième et de la troisième année de vie active (trajectoire appelée « Décrochage de l'emploi ») est sensiblement équivalente entre l'apprentissage et la voie scolaire : respectivement 16,1% et 15,4% % des sortants ont accédé rapidement à un emploi après la sortie du système éducatif, mais ne sont plus en emploi au cours des mois qui ont suivi la première année d'activité. Enfin, la proportion des sortants qui accèdent progressivement à l'emploi après une longue période de chômage ou d'inactivité (Parcours-type appelé « Chômage persistant puis accès progressif à l'emploi ») est également plus élevée pour les sortants de la voie scolaire : 11% contre 5,9% pour les sortants d'apprentissage.

<sup>13</sup> Les sortants sont regroupés sur l'axe temporel en fonction de proximités statistiques permettant, sous certaines conditions, de rattacher les trajectoires à une trajectoire « unique » déterminée par une combinaison de critères. C'est donc la « ressemblance » ou les degrés de similitude qui sont appréciés. Les regroupements sont effectués selon la méthode développée par le LIRHE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources et l'Emploi, Université de Toulouse).

<sup>14</sup> Les non qualifiés regroupent les sortants de Niveaux VI et Vbis, c'est-à-dire les sortants de classe de quatrième ou troisième, les sortants de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), de CPA (classe préparatoire à l'apprentissage), de CLIPPA (cycle d'insertion professionnelle par alternance) ou les sortants d'une année non terminale de CAP ou BEP.

### >>>> tableau n°8 >>>>>

#### Trois ans après la sortie du système éducatif : situation au regard du marché du travail et niveau de formation (en %)

	Situation en 2004 soit trois ans après la sortie du système éducatif			
	Emploi		Chômage	
	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires
Non qualifiés	56,0	39,0	35,0	42,0
CAP ou BEP non diplômés, 2de, 1re	73,0	61,0	20,0	31,0
CAP ou BEP Tertiaires	83,0	70,0	17,0	16,0
CAP ou BEP Industriels	79,0	79,0	19,0	21,0
BAC non diplômés	90,0	72,0	10,0	22,0
BAC Tertiaires	80,0	73,0	15,0	11,0
BAC Industriels	92,0	95,0	8,0	4,0
BAC généraux, BAC+1, BAC+2 non diplômés	88,0	73,0	.	12,0
BTS, DUT Tertiaires	100,0	78,0	.	16,0
BTS, DUT Industriels	100,0	87,0	.	9,0
2d cycle LSH, gestion	100,0	92,0	.	6,0
Ensemble	81,0	76,0	16,0	15,0

Source : Enquête Génération 2001 - Céreq - Extension lorraine - Réalisation OREFQ - avril 2006

### >>>> tableau n° 9 >>>>>

#### Trajectoire et type de formation initiale Génération 2001 lorraine (en %)

Parcours-types de 2001 à 2004	Sortants d'Apprentissage	Sortants de la voie scolaire
1. Accès rapide et durable à l'emploi	76,9	67,4
2. Décrochage de l'emploi	16,1	15,4
3. Chômage persistant puis accès progressif à l'emploi	5,9	11,0
4. Reprise d'études ou inactivité longue	1,1	6,2
Effectifs concernés	6 004	26 934

Source : Enquête Génération 2001 - Céreq - Extension lorraine - Réalisation OREFQ - avril 2006

### >>>> tableau n° 10 >>>>>

#### Trajectoire, type de formation initiale et niveau de formation de la Génération 2001 lorraine (en %)

Niveau de formation	Type de trajectoire entre 2001 et 2004							
	1. Accès rapide et durable à l'emploi		2. Décrochage de l'emploi		3. Chômage persistant puis accès progressif à l'emploi		4. Reprise d'études ou inactivité longue	
	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires	Apprentis	Scolaires
Non qualifiés	59,6	26,4	19,9	22,9	18,7	36,2	1,9	14,5
CAP ou BEP non diplômés, 2de, 1re	64,3	48,7	22,3	24,9	13,4	19,5		6,9
CAP ou BEP Tertiaires	77,9	53,9	11,5	19,8	8,0	17,9	2,7	8,4
CAP ou BEP Industriels	76,7	79,3	19,5	11,0	3,0	7,8	0,8	1,9
BAC non diplômés	70,0	59,1	25,9	26,9	4,0	9,3		4,7
BAC Tertiaires	82,3	59,6	17,7	18,0		7,4		15,0
BAC Industriels	84,3	83,4	13,6	8,2	2,1	7,1		1,3
BAC généraux, BAC+1, BAC+2 non diplômés	87,5	64,8		19,1		8,5	12,5	7,7
BTS, DUT Tertiaires	100,0	75,1		15,2		9,8		
BTS, DUT Industriels	100,0	80,3		10,4		5,8		3,5
Ensemble des niveaux de formation	76,9	67,4	16,1	15,4	5,9	11,0	1,1	6,2

Source : Enquête Génération 2001 - Céreq - Extension lorraine - Réalisation OREFQ - avril 2006

## L'éventail des emplois occupés s'élargit tout en restant quantitativement concentré

L'insertion professionnelle à court terme des sortants d'apprentissage en Lorraine s'effectue pour 58% des jeunes au 1er février 2004 sur des emplois d'ouvriers (qualifiés ou non) tandis que 23% des jeunes occupent des postes d'employés. Par sexe, la répartition est différente puisque les deux tiers des garçons occupent 7 mois après leur sortie des emplois classés parmi les ouvriers tandis que 54% des filles sont employées. Les ouvriers qualifiés concentrent 40% du total des emplois et 70% de l'ensemble des ouvriers. Il s'agit pour l'essentiel d'ouvriers qualifiés de type artisanal (cuisiniers, boulangers, pâtisseries, mécanicien automobile, maçons, plombiers, etc.). Les métiers de production artisanale, dans les petites entreprises, qui formaient traditionnellement le noyau dur de l'apprentissage occupent encore aujourd'hui une place importante dans la formation et le recrutement des sortants d'apprentissage.

Pour la deuxième année consécutive, le libellé détaillé de l'emploi occupé (déclaré) par les jeunes sortants d'apprentissage a été saisi et codifié en Lorraine selon la nomenclature détaillée des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles). Cette opération vise à corriger les décalages entre le classement, effectué par les jeunes eux-mêmes, de l'emploi occupé dans la grille de classification professionnelle (en 7 postes) proposée par le questionnaire IPA et le libellé détaillé de cet emploi. Ainsi par exemple certains jeunes se sont classés parmi les « employés » alors que le libellé de leur emploi les place dans la catégorie des ouvriers.

Cette opération nous permet de descendre au niveau détaillé des emplois occupés et d'effectuer un traitement des données par familles professionnelles (FAP). Les sortants d'apprentissage sont en 2004 représentés dans 84 familles professionnelles sur la centaine que compte cette nomenclature. La croissance du nombre de diplômés préparés par l'apprentissage élargit la palette des métiers occupés à la sortie, même si l'insertion professionnelle concerne quantitativement un nombre limité de professions. 15 FAP seulement concentrent plus de la moitié des anciens apprentis. Parmi celles-ci, on trouve dans l'ordre : Boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, Ouvriers de la réparation automobile, Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment, Serveurs, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration.

### >>>> tableau n° 11 >>>>>>

#### **Catégorie socioprofessionnelle agrégée des emplois occupés par les jeunes sortants d'apprentissage au 1er février 2004 (emplois aidés et non aidés)**

Catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés au 1er février 2004	Effectifs en emploi (aidés ou non aidés)			Pourcentages		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	11	0	11	0,5	0,0	0,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	49	20	69	2,1	2,1	2,1
Professions intermédiaires de l'enseignement, santé, fonction publique	26	113	139	1,1	11,9	4,2
Professions intermédiaire administratives et commerciales des entreprises	118	145	263	5,0	15,4	8,0
Techniciens	58	7	64	2,4	0,7	2,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	13	0	13	0,5	0,0	0,4
Professions intermédiaires	215	264	479	9,1	28,1	14,5
Employés de la fonction publique	73	22	96	3,1	2,4	2,9
Employés administratifs d'entreprise	25	105	130	1,1	11,1	3,9
Employés de commerce	74	217	291	3,1	23,0	8,8
Personnels des services directs aux particuliers	82	168	250	3,5	17,8	7,6
Employés	254	512	766	10,8	54,4	23,2
Ouvriers qualifiés	1 251	85	1 336	53,1	9,0	40,5
Ouvriers non-qualifiés	483	36	519	20,5	3,9	15,8
Ouvriers agricoles	45	5	51	1,9	0,6	1,5
Ouvriers	1 779	127	1 906	75,6	13,4	57,8
Intitulé de l'emploi non précisé	46	19	65	2,0	2,0	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>2 354</b>	<b>942</b>	<b>3 296</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Artisans, Professions de l'information, des arts et spectacles, Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004 - données recodifiées en PCS

>>>> tableau n° 12 >>>>>

**Famille professionnelle de l'emploi occupé (emploi aidé et non aidé) au 1er février 2004**

Famille professionnelle de l'emploi occupé (emploi aidé et non aidé)	Total	Poids (%)	Part des filles (%)	Part des CDI (%)	Part des CDD et de l'intérim (%)	Part des diplômés de niveau IV et plus (%)	Taux de maintien (%)
Boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers	188	5,7	6	68	20	19	55
Ouvriers de la réparation automobile	169	5,1	0	73	22	20	68
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	147	4,4	1	68	24	21	56
Serveurs, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration	132	4,0	47	64	24	19	34
Techniciens médicaux et spécialistes de l'appareillage médical	125	3,8	85	85	15	80	67
Ouvriers non qualifiés du bâtiment second oeuvre	121	3,7	0	61	28	15	51
Plombiers, couvreurs, chauffagistes	114	3,5	0	64	29	25	52
Employés et techniciens de la banque	111	3,4	70	74	22	99	68
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	110	3,3	4	28	68	28	36
Coiffeurs, esthéticiens	107	3,2	89	64	11	57	55
Caissiers, employés de libre service	105	3,2	76	57	33	27	36
Cuisiniers	100	3,0	23	75	12	21	47
Vendeurs en équipement de la personne	98	3,0	74	62	25	45	40
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment et des travaux publics	96	2,9	0	58	34	10	52
Ouvriers qualifiés des industries de process	78	2,4	14	31	52	34	41
Menuisiers du bâtiment, agencement	76	2,3	0	67	21	36	70
Représentants auprès des particuliers	73	2,2	58	72	18	77	45
Vendeurs en produits alimentaires	65	2,0	91	57	34	9	61
Ouvriers qualifiés de la manutention	64	1,9	23	35	46	8	42
Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	60	1,8	5	35	56	19	52
Ouvriers qualifiés de la maintenance	59	1,8	5	47	45	70	60
Ouvriers divers de type artisanal et artisans d'art	51	1,5	18	45	40	35	56
Cadres de la banque et des assurances	46	1,4	38	92	3	100	81
Représentants auprès des entreprises ou des collectivités	45	1,4	30	62	24	84	21
Agents d'entretien	45	1,4	48	30	49	14	30
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	40	1,2	17	61	16	34	49
Armée, pompiers, police	39	1,2	5	4	7	20	12
Ouvriers qualifiés de la mécanique	39	1,2	9	20	80	60	22
Ouvriers non qualifiés de la manutention	37	1,1	3	19	81	20	15
Employés administratifs d'entreprise	37	1,1	78	33	61	74	51
Électriciens du bâtiment	37	1,1	0	60	33	33	54
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (sauf traction et levage)	37	1,1	0	84	13	7	65
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	35	1,1	49	70	11	82	30
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	35	1,0	0	64	37	31	55
Agents de gardiennage et de sécurité	34	1,0	8	80	17	64	55
Ouvriers non qualifiés des industries de process	34	1,0	17	31	69	29	21
Secrétaires	33	1,0	97	31	65	86	35
Agriculteurs, éleveurs	31	1,0	12	60	34	31	58
<b>Ensemble des Familles professionnelles représentées</b>	<b>2852</b>	<b>86,5</b>	<b>29</b>	<b>59</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>50</b>
<b>Ensemble des emplois aidés et non aidés</b>	<b>3296</b>	<b>100,0</b>	<b>29</b>	<b>57</b>	<b>31</b>	<b>39</b>	<b>49</b>

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004 - données recodifiées en PCS

## Un « taux de maintien »<sup>15</sup> se situant à 49% en 2004

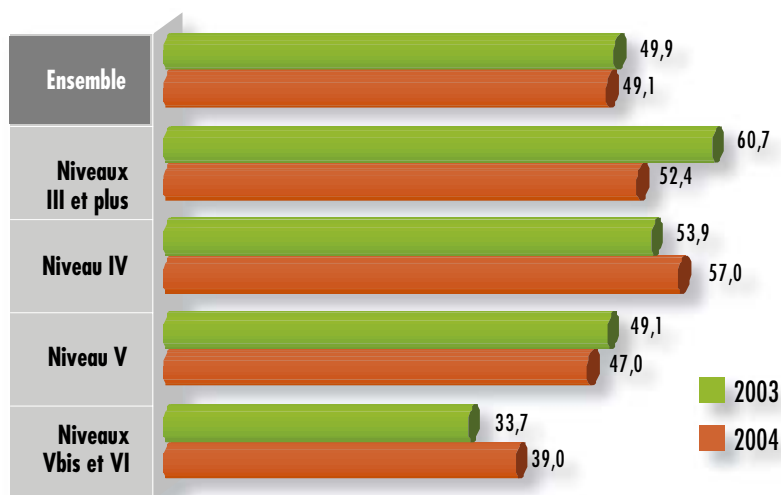
En Lorraine, près de la moitié des anciens apprentis occupant un emploi non aidé au 1er février 2004 déclarent travailler dans une entreprise qu'ils connaissaient déjà auparavant (job d'été, stage, entreprise formatrice). Cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne de 2003. Elle augmente avec l'élévation du niveau de diplôme. Pour les jeunes sortis sans qualification (niveaux Vbis et VI), le « taux de maintien » s'établit à 39,0% (+ 5,3 points en un an). Il passe à 52,4% pour les diplômés de niveaux III et plus (- 8,3 points par rapport à 2003). Ce taux d'apprentis formés par les entreprises ou connus d'elles ne varie pas seulement selon le niveau de diplôme. Il est également très disparate selon le secteur d'activité de l'employeur. Ainsi, le taux de maintien est inférieur (voire très inférieur) à la moyenne dans les secteurs comme les Transports, les Industries mécanique/électricité/métallurgie et l'Hôtellerie/restauration. Il se situe en revanche au-dessus du taux moyen dans la Réparation automobile, Bâtiment (gros œuvre et second œuvre), l'Agriculture et les Services aux particuliers.

Ce critère reflète différentes stratégies des entreprises ou des jeunes eux-mêmes par rapport au système de formation par apprentissage. Ainsi, certaines entreprises formatrices conservent peu les jeunes qu'elles accueillent. Ce n'est pas un problème en soi, si le passage dans ces entreprises permet de doter les jeunes d'une première expérience, favorisant par là même leur insertion professionnelle ultérieure. C'est souvent le cas des emplois où la rémunération est contrainte, le contenu des emplois encore fortement taylorisé et la rotation de la main d'œuvre en général assez élevée. D'autres entreprises investissent au contraire sur le long terme en anticipant leurs besoins (liés à la gestion des âges par exemple), conservant plus souvent les jeunes qu'elles ont formés, ce qui leur permet d'enchaîner parfois plusieurs contrats successifs. Du côté des jeunes eux-mêmes, selon le contexte du métier et les opportunités qui peuvent se présenter, la mobilité peut être choisie pour multiplier les expériences et/ou pour obtenir de meilleures conditions salariales (bien que comme le montre l'enquête Génération 2001, la mobilité n'est que pour partie synonyme d'évolution salariale positive).

<sup>15</sup> A partir de 2003, cet indicateur n'est pas directement comparable avec les années antérieures compte tenu de la modification du questionnaire. En 2003, la notion de maintien formulée par la question « Avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise (job d'été, stage, entreprise où vous étiez apprenti) ? » n'est pas strictement équivalente à l'interrogation « Travaillez-vous dans l'entreprise où vous étiez apprenti ? ».

### >>>> graphique n° 12 >>>>>

**Part des jeunes en emploi non aidé au 1er février 2003 et 2004 ayant déjà travaillé dans l'entreprise qui les a recrutés (en %)**



Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2003 et 2004

## L'incidence du niveau de diplôme et du genre sur le niveau des salaires

Le niveau des salaires dépend essentiellement du niveau de diplôme atteint et du genre. Le salaire net mensuel moyen ou médian pour les sortants en emploi non aidé à temps plein (données déclaratives des jeunes) est plus élevé pour les garçons que pour les filles. A la date de l'enquête, les filles gagnaient en moyenne 1 083 euros par mois tandis que les garçons percevaient un salaire de 1 154 euros. Le salaire progresse avec le niveau de diplôme pour les deux sexes, mais il subsiste toujours un différentiel de rémunération au détriment des filles. Là aussi les domaines de formation présentent une disparité de salaires. Les sortants des spécialités industrielles où la part des diplômés de niveau bac ou plus est importante, ont les salaires moyens les plus élevés : Mécanique générale, aéronautique et spatiale (1295 euros), Technologies industrielles de commande (1289 euros), etc. C'est le cas aussi pour les sortants de formations des Transports/finances/comptabilité (1278 euros). A l'inverse, le niveau moyen de rémunération est le plus faible pour les sortants des domaines de la Coiffure/esthétique (987 euros) et de l'Agroalimentaire (1076 euros).

## L'opinion des apprentis : un satisfecit important et en progression

Le questionnaire IPA comporte deux questions relatives à l'information et à l'orientation des jeunes en amont de leur entrée en apprentissage, c'est-à-dire lorsque ces jeunes étaient encore sous statut scolaire. Si globalement 74% des sortants (toutes situations) déclarent avoir suivi une voie de formation correspondant à leurs souhaits (ils étaient 70% en 2003), il existe un écart de 14 points entre ceux qui sont en emploi non aidé et les autres sortants (au chômage, en stage ou inactifs). De même, 71% des jeunes affirment avoir disposé de suffisamment d'informations pour choisir leur orientation (contre 65% en 2003). L'écart varie cependant là aussi de 76% pour les jeunes en emploi non aidé à 64% pour les autres. Pour une large majorité de sortants, la formation reçue tant dans le cadre du CFA que dans celui de l'entreprise est perçue positivement par 8 jeunes sur 10 (77% en 2003) ; de même, 83% reconnaissent l'utilité des stages ou des formations en entreprise (79% en 2003).

### >>>> tableau n° 13 >>>>>>

**Salaire net mensuel des sortants en emploi non aidé à temps plein selon le niveau du diplôme possédé au 1er février 2004 (en euros)**

Salaire moyen et médian	Niveau du diplôme possédé					
	III et plus	IV	V	Vbis et VI	Total	
Garçons	Moyenne	1 335	1 253	1 092	1 047	1 154
	Médiane	1 220	1 100	1 050	991	1 100
Filles	Moyenne	1 219	1 058	1 024	924	1 083
	Médiane	1 110	995	922	1 000	1 000

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004

>> Médiane : Valeur, nombre qui permet de séparer une population, une série numérique, en deux parties égales.

### >>>> tableau n° 14 >>>>>>

**Salaire net mensuel par domaine de formation des sortants en emploi non aidé à temps plein au 1er février 2004 (en euros)**

Domaine de formation	Salaire net mensuel en euros		Effectif en emploi non aidé à temps plein	Part des niveaux IV et plus (%)
	Moyenne	Médiane		
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	1 295	1 200	95	86
Technologies industrielles et de commande	1 289	1 300	63	100
Transport, finances, comptabilité	1 278	1 200	187	87
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	1 193	1 200	147	42
Mines, carrières, génie civil	1 186	1 200	53	15
Services à la collectivité	1 175	1 100	26	100
Structures métalliques	1 146	1 100	171	25
Accueil, hôtellerie, tourisme	1 145	1 000	87	33
Forêts, aménagement paysager	1 139	1 100	75	48
Electricité, électronique	1 116	1 100	113	46
Moteurs, mécanique automobile	1 115	1 070	196	27
Bois, ameublement	1 114	1 100	151	23
Santé	1 112	1 070	155	32
Bâtiment	1 108	1 100	348	18
Commerce, vente	1 108	1 000	338	60
Productions végétales, animales et cultures	1 094	1 005	48	37
Communication, information	1 090	1 067	67	87
Agroalimentaire	1 076	1 050	330	19
Coiffure, esthétique	987	978	90	72

Source : DEEP / ONISEP - Enquête IPA 2004

### >>>> tableau n° 15 >>>>>>

**Point de vue des jeunes en 2004 sur la formation et l'orientation (%)**

	Emploi non aidé 2004	Autres situations 2004	Toutes situations	
			2004	2003
Opinion positive sur la formation reçue	85	74	80	77
Orientation correspondant aux souhaits	80	66	74	70
Informations suffisantes pour l'orientation	76	64	71	65
Stages ou formations en entreprises utiles	90	74	83	79

Source : DEEP / ONISEP - Enquêtes IPA 2003 et 2004

## >>>> DÉFINITIONS, SITUATIONS PRISES EN COMPTE

### Situations

**Emploi** : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail ordinaire et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail particulier (contrat de qualification, d'adaptation, d'orientation et Contrat Emploi Solidarité). On peut aussi parler respectivement d'emploi non aidé et d'emploi aidé. Les contrats de travail ordinaires (ou emploi non aidé) comprennent les contrats à durée déterminée (CDD) et indéterminée (CDI), les engagés militaires, les intérimaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux.

**Chômage** : sont considérés au chômage les jeunes sortants de CFA qui, au 1<sup>er</sup> février 2004, déclarent ne pas occuper d'emploi et en rechercher un.

**Inactifs** : les inactifs rassemblent les personnes qui déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher un.

### Niveaux de formation

**II** : Sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire (licence ou maîtrise).

**III** : Sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type baccalauréat plus deux ans d'études (DUT, BTS...).

**IV** : Sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (BT, Bac pro, BP, Mention complémentaire de niveau IV) et abandon des scolarisations post baccalauréat sans avoir atteint le niveau III.

**V** : Sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V).

**V bis** : Sorties ou abandon de la scolarité du second cycle court avant l'année terminale (1<sup>ère</sup> année de CAP ou de BEP dans l'enquête IPA).

### Domaines de formation

Les domaines de formation reposent sur la nomenclature des spécialités de formation (NSF). Elle est en vigueur depuis 1994 (décret interministériel). Il s'agit d'un regroupement de spécialités de l'ensemble des disciplines enseignées.

D'une centaine de postes dans la nomenclature NSF initiale, seule une agrégation en 22 postes est utilisée. Ce niveau de regroupement permet d'une part de présenter des résultats statistiquement cohérents au niveau de la région Lorraine et d'autre part il permet pour certains indicateurs la comparaison avec les données nationales.

## >>>> tableau n° 14 >>>>>>

### Détail des domaines de formation selon la NSF

Domaines de formation regroupés	Domaines de formation détaillés selon la NSF
Forêts, aménagement paysager	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (210), Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (213), Aménagement paysager, parcs et jardins (214)
Productions végétales, animales et cultures	Productions végétales, cultures spécialisées (211), Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (212)
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	Spécialités pluritechnologiques des transformations (220), Transformations chimiques et apparentées (y c. ind. pharmaceutiques) (222), Métallurgie (sidérurgie, fonderie, laminage, traitement des métaux non ferreux) (223), Matériaux de construction, verre, céramique (224), Plasturgie, matériaux composites (225), Papier, carton (226), Énergie, génie climatique (227)
Agroalimentaire	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (221)
Mines, carrières, génie civil	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois (230), Mines et carrières, génie civil, topographie (231)
Bâtiment	Bâtiment : construction et couverture (232), Bâtiment : finitions (233)
Bois, ameublement	Travail du bois et de l'ameublement (234)
Matériaux souples	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples (240), Textile (241), Habillement (242), Cuirs et peaux (243)
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (y c. maintenance) (250), Mécanique générale et de précision, usinage (251), Mécanique aéronautique et spatiale (253)
Moteurs, mécanique automobile	Moteurs et mécanique auto (252)
Structures métalliques	Structures métalliques (y c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion) (254)
Électricité, électronique	Électricité, électronique (non compris automatismes, productique) (255)
Technologies industrielles et de commande	Technologies industrielles fondamentales (200), Technologies de commandes des transformations industrielles (201)
Transport, finances, comptabilité	Spécialités plurivalentes des services (300), Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y c. administration) (310), Transport, manutention, magasinage (311), Finances, banques, assurances (313), Comptabilité, gestion (314), Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi (315)
Commerce, vente	Commerce, vente (312)
Communication, information	Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (320), Journalisme et communication (y c. communication graphique) (321), Techniques de l'imprimerie et de l'édition (322), Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle (323), Secrétariat, bureautique (324), Documentation, bibliothèques, administration des données (325), Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (326)
Travail sanitaire et social, animation	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (330), Travail social (332), Enseignement, formation (333), Animation sportive culturelle et de loisirs (335)
Santé	Santé (331)
Accueil, hôtellerie, tourisme	Accueil, hôtellerie, tourisme (334)
Coiffure, esthétique	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (336)
Services à la collectivité	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (y c. act <sup>e</sup> politique, synd. et diplomatie) (340), Aménagement du territoire, développement, urbanisme (341), Protection et développement du patrimoine culturel (342), Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (343), Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y c. hygiène et sécurité) (344), Application des droits et statuts des personnes, vie publique (345), Spécialités militaires (346)

## NOTE TECHNIQUE

L'enquête sur l'Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective. Elle est réalisée chaque année dans toutes les académies.

Cette enquête interroge, sur leur situation professionnelle au 1er février 2004, les apprentis 7 mois après leur sortie du Centre de Formation d'Apprentis. Sont considérés comme sortants tous les jeunes excepté ceux qui sont en poursuite d'études ou qui enchaînent un autre contrat d'apprentissage.

L'enquête IPA permet de mesurer les difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché du travail et de comparer leur insertion selon les formations suivies et le diplôme qu'ils possèdent. Le champ de l'enquête concerne l'ensemble des Centres de Formation d'Apprentis (y compris les CFA agricoles). Dans l'académie de Nancy-Metz, tous les CFA ont interrogé 6 716 apprentis.

A l'issue d'une première phase d'enquête postale, une relance téléphonique, financée par le Conseil Régional de Lorraine, a permis d'augmenter le taux de réponse de façon très significative (70,7%). Ce bon rendement permet la production de résultats à un degré de finesse comparable à celui des enquêtes réalisées depuis 2001.

Afin d'obtenir des données comparables au niveau académique, chaque questionnaire est affecté d'un coefficient de pondération permettant de compenser les variations observées dans le taux de réponse.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Ce dossier est une synthèse de l'enquête IPA Lorraine, édition 2004.

D'autres données sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de l'OREFQ ([www.orefq.fr](http://www.orefq.fr)) et celui de l'Onisep Lorraine ([www.onisep.fr/nancy](http://www.onisep.fr/nancy)).



Office National d'Information  
sur les Enseignements  
et les Professions

45 cours Léopold • CO n°13  
54035 Nancy Cedex

Tél. 03 83 35 71 09 • Fax 03 83 35 15 89  
[www.onisep.fr/nancy](http://www.onisep.fr/nancy) • e-mail : [dronancy@onisep.fr](mailto:dronancy@onisep.fr)



Observatoire Régional  
de l'Emploi, de la Formation et des  
Qualifications

Centre d'Affaires Libération • 4, rue de la Foucotte  
54000 Nancy

Tél. 03 83 98 37 37 • Fax 03 83 98 98 78  
[www.orefq.fr](http://www.orefq.fr) • e-mail : [contact@orefq.fr](mailto:contact@orefq.fr)



DEEP • Division des Etudes,  
de l'Évaluation  
et de la Prospective

Rectorat • 2 rue Philippe De Gueldres • CO n°13  
54035 Nancy Cedex

Tél. 03 83 86 22 79 • Fax 03 83 86 24 69  
e-mail : [ce.deep@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.deep@ac-nancy-metz.fr)